

REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet photovoltaïque des Ettards sur la commune de Lescheroux

Contributions du 18/09/2023 au 20/10/2023

Rapport généré le 20/10/2023 à 19:40:38

Nombre d'avis déposés : 10

E1 - ROLLIN, Grard (DIRECTION TERRITOIRE OUEST)

Date de dépôt : Le 18/09/2023 à 17:56:43

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Enquête publique projet solaire à Lescheroux 01

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie plus de 100 personnes dans le département de l'Ain. Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 3 mois environ.

Cordialement, Gérard ROLLIN

Chef de service commercial Eolien et Solaire

Tél. 06 61 09 09 27

gerard.rollin@colas.com COLAS FRANCE

1, rue du Colonel Pierre Avia - 75730 PARIS CEDEX

<http://www.colas.com>

<https://twitter.com/GroupeColas><https://www.facebook.com/GroupeColas><https://www.youtube.com/channel/UCvq7LPHUiTB9Hb8oxGGMZ6g><http://www.blog-groupecolas.com>

https://www.instagram.com/groupe_colas<https://www.linkedin.com/company/colas/>

Pièce(s) jointes(s) :

@2 - Dodelin Pierre-Yves - Toulouse

Date de dépôt : Le 19/09/2023 à 18:22:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis Favorable

Contribution :

Bonjour,

A la lecture du document, ce projet permet de valoriser une ancienne carrière.

Le projet est issue d'une réflexion des élus pour l'éménagement de leur territoire et la participation à l'atteinte des objectifs en terme de développement des énergies renouvelables à l'échelon local du territoire.

Le projet semble vertueux à tout niveau. On ne peut que soutenir se type de projet.

Cdt

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E3 - edward jenner

Date de dépôt : Le 20/09/2023 à 06:31:38

Lieu de dépôt : Par email

Objet : RE+ Attendees list 2023

Contribution :

Dear Exhibitors, RE+ Attendees list available now at a discounted price. Could you let me know if you want to receive the Attendee List by emails? You can use this list for your booth invitation, pre-show marketing campaigns, appointment setting. Easy tracking, quick response, global reach, targeted marketing, ROI, email fosters long-term relationships, and increased sales. Interested — just reply back as "Send Counts, Cost" Regards, Edward Jenner

(Events & Tradeshow Specialist)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@4 - Bajard Ingrid - Lescheroux

Date de dépôt : Le 29/09/2023 à 23:03:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DES ETTARDS SUR LA COMMUNE DE LESCHEROUX

Contribution :

Belle initiative, dans l'air du temps.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@5 - Rafael - Maraussan

Date de dépôt : Le 02/10/2023 à 16:02:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis Favorable - communication auprès des visiteurs

Contribution :

Bonjour,

Je suis favorable à l'utilisation de ce type de zones (anthropisées) pour l'implantation de centrales solaires.

Il serait intéressant de mettre en place des panneaux d'affichage expliquant le système d'implantation et de production au public qui pourrait se trouver à proximité du lieu.

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@6 - Le Delaizir Élise - Montpellier

Date de dépôt : Le 04/10/2023 à 08:59:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un projet d'avenir pour la filière solaire

Contribution :

Je suis favorable à ce projet solaire qui contribuera à faire progresser la filière des énergies renouvelables dont notre pays a besoin.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@7 - THENOZ THIERRY - Lescheroux

Date de dépôt : Le 09/10/2023 à 22:57:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet centrale photovoltaïque flottante Lescheroux

Contribution :

Ce projet permet d'"investir" un site immergé, artificialisé par des années d'exploitation d'une carrière d'extraction de granulats. Il crée une opportunité pour convertir un plan d'eau inutilisé en source de revenus à long terme pour la Commune dans un contexte d'augmentations des charges et de réduction des différentes dotations alimentant le budget. Ce projet permettra à la Commune de se projeter sur des investissements structurants et lui donnera une meilleure visibilité en terme de gestion budgétaire.

Sur le plan environnemental, ce projet permettra une réduction globale des GES (Gaz à Effet de Serre) en ouvrant l'accès au territoire à une énergie issue d'une source renouvelable.

La présence des panneaux en surface, permettra par ailleurs une réduction de l'évaporation ainsi qu'une limitation du développement des algues qui lorsqu'elles prolifèrent ont un impact négatif sur la biodiversité aquatique.

Sur le plan énergétique, l'effet "rafraichissant" de l'eau permettra d'optimiser le potentiel de production. La fraîcheur de l'eau permet en effet d'éviter la surchauffe des panneaux, et leur rendement en est, dès lors nettement amélioré.

Sur le plan géographique et territorial, une centrale photovoltaïque flottante permet d'optimiser au mieux la gestion des espaces terrestres. Concernant la partie des panneaux installés en bordure du plan d'eau, ils seront implantés sur des terres à faible potentiel agricole. L'impact global du projet sur l'économie agricole restera marginal.

Cette démarche environnementale sera également le témoin, la preuve d'une gestion exemplaire et novatrice de la Commune : apport de nouveaux revenus, contribution à l'indépendance énergétique, réduction de l'empreinte carbone ... autant d'arguments qui peuvent contribuer à faire de la Commune de Lescheroux un exemple pour ses habitants actuels et à venir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@8 - Morin Françoise - Le Chesnay-Rocquencourt

Date de dépôt : Le 16/10/2023 à 20:09:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : LESCHEROUX

Contribution :

La production d'électricité renouvelable est un élément qui contribue à répondre à l'augmentation des besoins en énergie liés aux nouvelles technologies (Internet, véhicule électrique,...) tout en préservant l'environnement. De plus en zone rural, les transports en commun ne sont pas toujours possibles pour des raisons de coût et de souplesse pour les usagers. Ce projet montre qu'une petite commune peut pleinement jouer un rôle innovant qui contribue au bien collectif. J'espère qu'il recevra tout le soutien requis des différents partenaires (administration, entreprise) pour avancer rapidement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@9 - Fanny - Bourg-en-Bresse

Date de dépôt : Le 19/10/2023 à 17:49:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Excellent projet combinant des installations solaires au sol et flottantes.

Contribution :

Je suis totalement favorable à ce type de projet et soutiens pleinement sa réalisation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@10 - FNE Ain - Bourg-en-Bresse

Date de dépôt : Le 20/10/2023 à 16:03:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Observations de France Nature Environnement Ain

Contribution :

Veuillez trouver ci-joint les observations de France Nature Environnement Ain.

Pièce(s) jointes(s) : Document : 23-046_obs FNE Ain_parc PV Lescheroux.pdf, page 1 sur 2

Bourg-en-Bresse, le 20 octobre 2023

M le Commissaire enquêteur
Gérard DEVERCHERE
Mairie
1 route de Beaupont
01560 Lescheroux

Objet : enquête publique relative à l'implantation d'une centrale photovoltaïque composée d'une partie flottante et d'une partie terrestre, au lieu-dit « Les Ettards » (site d'une ancienne gravière) sur la commune de LESCHEROUX, et préalable à la délivrance du permis de construire

Réf. Courrier : 23-046

CC : -

PJ : -

Monsieur le Commissaire enquêteur,

FNE Ain a pris connaissance du dossier d'enquête publique relatif à l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Lescheroux. Ce projet porté par Trinasolar est composé d'un parc flottant et d'un parc terrestre, ce premier présentant un impact sur la biodiversité bien moindre que le second. Il se présente comme vertueux car favorisant le développement des énergies renouvelables, mais présente des impacts problématiques sur l'environnement ainsi qu'un fort impact sur les terres agricoles.

Le dossier présenté laisse clairement transparaître que le projet de parc photovoltaïque à Lescheroux a dans un premier temps été imaginé uniquement comme un parc flottant, et que la partie terrestre du projet a été greffée subséquemment.

FNE Ain est bien sûr favorable au développement des énergies renouvelables telles que l'énergie photovoltaïque. Lors de l'examen des projets, nous veillons toutefois à ce que ce développement ne se fasse pas au prix d'atteintes disproportionnées à l'environnement.

C'est tout d'abord le choix du site qui nous paraît préoccupant. Comme le relève la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes dans son avis du 14 mars 2023, le choix d'un site dit d' « exploitation industrielle » sur une ancienne carrière alluvionnaire est intéressant, mais il se heurte à la consommation d'espaces présentant un grand intérêt écologique (p. 14). Ce site se présente en outre comme étant une zone humide riche en biodiversité, permettant d'atténuer les changements climatiques et de lutter contre ses effets.

Les projets photovoltaïques doivent en priorité être encouragés dans les milieux les plus artificialisés, or le présent site est écologiquement important, celui-ci ayant pu bénéficier d'une remise en état effective.

De plus, les impacts du projet sur la biodiversité sont loin d'être négligeables. Ce site abrite de nombreuses espèces faunistiques et floristiques dont certaines sont protégées et présentent un enjeu de conservation fort.

Les mesures d'évitement et de réduction proposées dans le cadre de ce projet nous semblent également insuffisantes pour justifier l'absence de demande d'une dérogation espèces protégées. En effet, face à la perturbation des espèces et à la destruction de leurs milieux et de leurs habitats, il ne peut pas être certain que les espèces protégées reviendront après ces dérangements.

A ce titre, nous rappelons que les mesures d'accompagnement proposées ne doivent pas être prises en compte dans l'appréciation des impacts résiduels sur les espèces protégées, contrairement à ce que fait le porteur de projet dans son étude d'impact actualisée d'avril 2023 (p. 262 à 271).

Enfin, un suivi des mesures est prévu sur 30 ans. Pourtant, il n'est pas précisé dans le dossier que les mesures seront adaptées si celles-ci sont en échec.

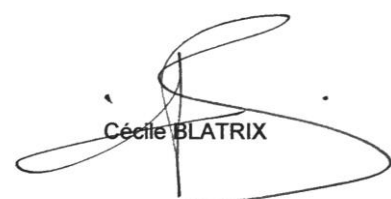
Ce projet consomme également des terres agricoles fertiles, ce qu'a d'ailleurs souligné la MRAe dans son avis. Il se situe dans une zone naturelle non-constructible et ne prend pas en compte les dispositions du SCOT en vigueur qui n'autorise pas ce type de projet sur des terres agricoles déclarées à la PAC (p. 15). Le porteur de projet, qui n'a pas répondu à cette remarque, n'a également pas réagi sur le fait que ce projet ne s'inscrit pas dans les orientations et les règles du SRADDET (P. 15).

Face à toutes ces préoccupations, la MRAe a demandé au porteur de projet de présenter des alternatives d'implantation de ce projet sur des espaces de moindre sensibilité environnementale, à une échelle intercommunale, ainsi que de justifier le choix retenu, notamment sur la base de critères environnementaux (p. 15). Dans sa réponse de juin 2023, le porteur de projet s'est borné à rechercher un site de substitution dans le seul rayon de 10 km du site de la gravière (p. 12).

Il convient donc selon nous de ne pas autoriser la partie terrestre de ce projet.

Comptant sur votre sensibilité au respect de la biodiversité, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos meilleures salutations.

Cécile BLATRIX
Co-présidente
FNE Ain



Cécile BLATRIX